



Paris, le 31 juillet 2012

## Rejoignez l'Unsa

En 2011, plus de 50 journées de négociation se sont déroulées.

Après la dénonciation de la convention collective de l'audiovisuel public, une négociation pour un accord de substitution a commencé il y a **plus de trois ans**. Le désaccord avec la direction est flagrant depuis le début, notamment sur le nouveau système salarial.

Très récemment, la direction a soumis un texte concernant la Négociation annuelle obligatoire sur nos **salaires** à l'issue de **quatre réunions**, et **conclue toute seule** par une augmentation dérisoire de 0,3%. Bravo les syndicats ne se sont pas laissés faire...

La direction maintient son cap. Ses textes sont très peu discutés sur le fond. A ce rythme là, que pouvons-nous encore attendre des 50 prochaines journées de négociations ?

Aujourd'hui, les salarié-e-s sont soumis à un discours **technocratique** de la direction dicté par Bercy (*mutualisation des dépenses, optimisation, modernisation* et même *risques psychosociaux*) et le discours **idéologique** et **vain** de syndicats.

**Nous, l'Unsa, avons vocation à représenter les salariés de Radio France à l'issue des prochaines élections professionnelles. Nous nous engageons pour :**

**1) Faire redescendre toute information utile** sur la **négociation** en cours, l'évolution des **moyens techniques** et du **bâtiment**, les décisions stratégiques notamment sur le développement du **multimedia**, les perspectives pour nos **formations musicales**.  
Même adhérent-e-s à un syndicat, les salarié-e-s sont confronté-e-s à une absence d'information sur les débats et les projets en cours.

**2) Offrir un espace d'échange** entre les salariés de Radio France. Ne pas laisser s'exprimer l'immense potentiel créatif et les valeurs des salarié-e-s est un véritable gâchis.  
Il est indispensable que nous nous retrouvions pour partager une éthique éditoriale, nos expériences, notre ressenti, nos idées et la conception que nous avons de notre place dans l'entreprise. **Personne ne travaille ici par hasard**.  
Ainsi, nous pourrions construire de véritables **contre-propositions** aux projets de la direction.

**3) Défendre avec opiniâtreté des points de vue argumentés** sur tous les sujets qui affectent les salarié-e-s.

Nous sommes prêts à nous **investir avec le travail nécessaire** sur chaque dossier dans le cadre d'une négociation déterminante pour la définition des métiers et nos activités, le statut de CDDU, la prévoyance. Nous voulons **imposer le débat** sur des situations très **concrètes**.

Un discours **concret, argumenté** et **cohérent**, c'est la meilleure façon de **se faire entendre et respecter**.

**Rejoignez-nous !**

**Contact :** [unsa@radiofrance.com](mailto:unsa@radiofrance.com) – 06 12 13 61 88 –  
[www.unsaradiofrance.fr](http://www.unsaradiofrance.fr)